

## F.A.Q

### FONCTIONNEMENT DU PANEL ET DES ENQUÊTES

- **BREIZH insight®: qu'est-ce que c'est ?**

Réponse : C'est un moyen simple pour exprimer votre opinion ! BREIZH insight® est une communauté d'individus qui acceptent de participer ponctuellement à des enquêtes en ligne sur des sujets variés : nouveaux produits ou services, sites Web, émissions TV, magazines, publicités...

- **Qui peut s'inscrire au panel BREIZH insight®?**

Réponse : Le panel est ouvert exclusivement aux personnes majeures disposant d'une adresse e-mail et habitant en France métropolitaine. Le panel s'adresse principalement aux résidents des départements 22, 29, 35, 44 et 56 qui seront susceptibles de recevoir plus de sollicitations pour des enquêtes.

- **Comment devenir membre ?**

Réponse : Pour vous inscrire sur BREIZH insight®, cliquez tout simplement sur "INSCRIPTION" et suivez les instructions. Il vous sera demandé quelques informations de base, ainsi que des renseignements vous concernant et qui nous permettront de vous inviter à participer à nos enquêtes et nos tests-produits. Une fois votre inscription validée, vous recevrez un mail de confirmation qui permettra de valider et d'activer définitivement votre compte panéliste.

- **L'inscription est-elle gratuite ?**

Réponse : L'inscription sur BREIZH insight® est totalement gratuite et aucune somme d'argent ne vous sera demandée. Au contraire, c'est vous qui êtes récompensé en donnant votre opinion et en participant à nos enquêtes.

- **L'inscription est-elle limitée dans le temps ?**

Réponse : Il n'y a pas de limite ni aucun engagement de votre part. Vous êtes libre d'annuler votre inscription à tout moment sans aucune justification.

- **Pourquoi devenir membre de BREIZH insight®?**

Réponse : Être panéliste vous permet de participer aux sondages et aux enquêtes. Vous recevez une rétribution chaque fois que vous participez à une enquête. Le nombre de points varie en fonction de la durée du questionnaire et du nombre de questions qui vous seront posées.

- **A qui appartient ce panel ?**

Réponse : Ce panel de consommateurs appartient à la société CIBLE MARKETING STRATÉGIE dont le siège social se situe 24 bis Boulevard Charner – 22000 SAINT-BRIEUC. Vous trouverez plus d'informations et nos coordonnées complètes dans les mentions légales.

- **Que ferez-vous des informations personnelles que je vais vous communiquer ?**

Réponse : Le fichier de nos panélistes est déclaré à la CNIL. BREIZH insight® s'engage à ne diffuser aucune de vos informations personnelles à un tiers. Dans le cadre des tests de produits et services, BREIZH insight® sera amené à réaliser des sondages ; ceux-ci ne relateront jamais vos données nominatives ou personnelles. Ils ne seront constitués que des résultats globaux résultant de la compilation des questionnaires renvoyés par les panélistes. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à [contact@breizhinsight.com](mailto:contact@breizhinsight.com).

## ESPACE MEMBRE

- **Qu'est ce que l'identifiant ?**

Réponse : Il s'agit de l'adresse email que vous renseignez lors de votre inscription. Elle vous sera demandée ainsi que votre mot de passe pour vous connecter à votre espace membre.

Vous devez avoir accès à la boîte mail de l'adresse choisie car vous recevrez un mail de confirmation qui permettra de valider et d'activer votre compte panéliste.

Vous recevrez également des propositions d'enquêtes par email.

- **Je n'arrive pas à me connecter à mon accès membre**

Réponse : Pour vous connecter à votre accès membre, veuillez entrer votre adresse e-mail ainsi que votre mot de passe dans le menu "SE CONNECTER". Si vous n'arrivez toujours pas à vous connecter, veuillez télécharger la version la plus récente de votre navigateur Internet.

- **J'ai des problèmes d'accès à mon compte panéliste**

Réponse : Pour vous identifier vous devez respecter les caractères (minuscules et majuscules) de votre login et mot de passe. Attention aux « espaces » invisibles mais considérés comme des caractères avant et après le login!

- **Comment faire si j'ai oublié mon mot de passe ?**

Réponse : Sur la page d'accueil, veuillez cliquer sur « Mot de passe perdu » puis suivre les instructions pour récupérer votre mot de passe.

- **Comment changer mon adresse e-mail ?**

Réponse : Pour changer votre adresse e-mail connectez-vous à votre espace membre. Puis, dans la rubrique « Mes informations », cliquez sur « Modifiez mon email » et renseignez la nouvelle adresse e-mail à laquelle vous recevrez dorénavant les propositions d'enquêtes du Panel BREIZH insight®.

- **Comment modifier mes informations personnelles ?**

Réponse : Pour modifier vos informations personnelles, vous devez d'abord vous connecter dans le menu "SE CONNECTER", vous identifier et cliquer sur « Mettre à jour votre profil ». Vous pourrez alors modifier vos informations personnelles.

« F.A.Q »

Juin 2016

## RÉCOMPENSES ET GRATIFICATION

- **Comment suis-je récompensé?**

Réponse : La récompense vous sera versée à l'issue de chaque enquête à laquelle vous aurez répondu. Le nombre de points attribués varie en fonction de la durée du questionnaire et du nombre de questions posées. En remplissant les 5 questionnaires de profil vous pouvez également cumuler jusqu'à 500 points (100 points par questionnaire validé).

- **A partir de quel seuil je peux utiliser mes points ?**

Réponse : Lorsque le montant de vos gains atteint 5 000 points vous pouvez déclencher la rétribution et obtenir un E-ticket KADEOS® d'une valeur de 10€.

- **Qu'est ce qu'un E-ticket KADEOS® ?**

Réponse : Un E-ticket KADEOS® est un chèque cadeau que vous recevez par email et qui est utilisable sur le site e-commerce <http://www.eticketkadeos.com/>. Il est valable 1 an et sécable et utilisable au centime d'euro près.

- **Qu'est ce que je peux obtenir avec mon E-ticket KADEOS®?**

Réponse : Vous pouvez échanger votre E-ticket KADEOS® sur le site en :

- **Cartes et chèques cadeaux** : chèque cadeau Ticket Kadéos® Infini (équivalent papier du E-ticket) et 70 cartes et e-vouchers mono-enseignes (Décathlon, Ikea, Leroy Merlin, Amazon...)
- **Billetterie** : Cinéma, Sorties & spectacles, Parcs et Loisirs dans toute la France et près de chez vous
- **Boutique cadeaux** : accès à une large sélection de cadeaux dans tous les univers : High tech, enfants, mode, presse, sport, bien-être...
- **Voyage** : Réduction sur formules week-end, circuits, croisières, vols secs, locations d'appartement, camping, location de voitures...

- **J'ai répondu à une enquête mais je n'ai pas reçu de points**

Réponse : Il arrive que vous ne correspondiez pas au profil recherché. Nous mettons en place des questions filtres dès le début de l'enquête afin de vous éviter de perdre du temps à répondre à plusieurs questions avant de se rendre compte que votre profil ne correspond pas aux besoins de l'enquête.

Les items abordés dans les questionnaires de profil nous permettent de déterminer si vous êtes concerné par une enquête (d'où l'importance de les renseigner) mais tous les thèmes ne peuvent y être abordés.

Vous serez très certainement concerné par une nouvelle enquête prochainement.

- **Comment puis-je vérifier mon crédit ?**

Réponse : Pour vérifier votre crédit : connectez-vous, dans le menu "SE CONNECTER". Votre solde de points apparaît en bas de la rubrique « MES INFORMATIONS ».

Vos points seront valables jusqu'à la fermeture de votre compte panéliste.

## **PARRAINAGE D'INSCRIPTION AU PANEL**

- **Comment puis-je parrainer des personnes?**

Réponse : Le panéliste pourra être le parrain de 5 nouvelles inscriptions via un questionnaire. Le panéliste s'engage au travers de cette action à ne parrainer que des personnes dont il a la connaissance et lui semble correspondre déontologiquement à l'activité de BREIZH insight®.

- **De quelle manière suis-je récompensé?**

Réponse : Le panéliste recevra 300 points par personne parrainée ayant terminé son inscription (c'est-à-dire ayant validé son adresse email). BREIZH insight® se réserve le droit de ne pas verser les points si le membre s'est déjà inscrit précédemment ou si les données renseignées sont erronées ou fantaisistes.

## **PARTICIPATION AU PANEL ET AUX ENQUÊTES**

- **Comment puis-je participer aux sondages et aux tests consommateur?**

Réponse : Inscrivez-vous simplement sur BREIZH insight® et vérifiez vos emails régulièrement. Si un sondage ou un test consommateur correspond à votre profil, vous recevrez une invitation par email.

- **A quelle fréquence suis-je invité à répondre à des enquêtes ?**

Réponse : Cela dépend, en fonction de votre profil (sexe, âge, profession, situation géographique...) vous êtes sollicité par email pour répondre à nos sondages.

- **Suis-je obligé de répondre à toutes les enquêtes rémunérées que je reçois ?**

Réponse : Vous n'avez aucune obligation de répondre à toutes les enquêtes que vous recevez. Vous devez simplement répondre sincèrement aux questionnaires auxquels vous participez.

- **En moyenne, combien de temps dure un sondage en ligne?**

Réponse : Un sondage en ligne dure en moyenne entre 5 et 20 minutes. Nous faisons le nécessaire pour rendre les sondages les plus courts et les plus simples possible.

- **BREIZH insight® peut-il être amené à me vendre quelque chose?**

Réponse : Non. BREIZH insight® ne sera ni amené à vous vendre quelque chose ni amené à vous envoyer de la publicité de partenaires.

- **Quelle durée ai-je pour participer à un sondage ou test consommateur proposé?**

Réponse : Généralement vous avez de 3 à 10 jours pour participer au sondage ou test consommateur. L'email d'invitation vous indiquera la durée précise. Après quelques jours, un email de rappel vous sera envoyé pour vous relancer.

- **Est-ce que BREIZH insight® ou un de ses partenaires peut avoir accès à mes réponses?**

Réponse : Il n'y a jamais de lien direct entre vos données personnelles (nom, adresse) et les réponses à l'enquête. Nous avons déposé les formalités auprès de la CNIL et avons mis en place des accords similaires avec nos partenaires.

## **SUPPRESSION D'UN COMPTE MEMBRE**

- **Comment puis-je supprimer mon compte?**

Réponse : Pour supprimer votre compte vous devez d'abord vous connecter dans le menu "SE CONNECTER", vous identifier puis cliquer sur « Me désinscrire ». Vous ne recevrez plus de sollicitations de notre part. Le reliquat de points sera définitivement perdu par le Panéliste à compter de la date de résiliation.

- **Résiliation par BREIZH insight®**

BREIZH insight® a mis en place des outils informatiques permettant de :

- détecter les réponses incohérentes
- vérifier les temps de réponses des panélistes
- détecter les panélistes possédant plusieurs comptes
- détecter les réponses contraires aux bonnes mœurs

En cas de non respect de ses engagements et des règles de déontologie, BREIZH insight® pourra immédiatement résilier de plein droit le présent contrat c'est-à-dire supprimer l'accès au compte du membre sans délai et sans aucune formalité et les points cadeaux du Panéliste pourront être immédiatement annulés sans qu'aucune indemnité ne soit due de part et d'autre.

BREIZH insight® pourra également résilier les contrats des Panélistes devenus non représentatifs ou dont les réponses s'avéreraient inexploitables.